

Une Suisse confiante en elle-même n'a pas besoin des campagnes de l'OMS

Le marché des boissons alcoolisées, telles que la bière, le vin et les spiritueux, connaît depuis des années une baisse de la demande, qui s'explique principalement par un climat de consommation morose et par un changement de génération qui rompt avec les traditions. Mais il n'y a pas que cela: ce secteur est de plus en plus mis sous pression par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) avec des affirmations sans nuance et manipulatoires.

Une affirmation générale pour justifier une stratégie anti-alcool

L'OMS a diffusé en janvier 2023 un communiqué affirmant péremptoirement, en s'appuyant sur une méta-analyse, que même les plus petites quantités d'alcool étaient dangereuses pour la santé et que l'alcool devait être considéré comme un agent cancérigène au même titre que l'amiante, les radiations et le tabac. La même année, l'OMS a publié un manuel technique sur la politique fiscale à l'égard de l'alcool, invitant les Etats à augmenter encore la taxation de ce dernier.

La prochaine étape est prévue pour septembre 2025: les Etats membres de l'OMS, dont la Suisse, devraient adopter une nouvelle déclaration politique sur la lutte contre les maladies non transmissibles. Cette déclaration affirme la nocivité de l'alcool en tant que tel, indépendamment de sa consommation. Elle énumère, une nouvelle fois, toute une série de mesures que les Etats devraient mettre en œuvre: généralisation et accroissement des taxes sur les boissons alcoolisées, interdiction de la publicité, restrictions en matière de marketing, rationnement des produits concernés. Pour faire bonne mesure, il est demandé aux entreprises de soutenir toutes ces mesures.

Organisations lobbyistes sans légitimité démocratique

L'OMS admet avoir élaboré cette stratégie en collaboration avec des partenaires internationaux.

Ces derniers sont principalement des lobbyistes anti-alcool actifs à l'échelle internationale et disposant d'importants moyens financiers; ils rejettent sans distinction ce qu'ils qualifient d'«industrie de l'alcool», c'est-à-dire l'ensemble des producteurs de boissons alcoolisées, accusés de vouloir maximiser leurs profits, et dont il faudrait par conséquent limiter autant que possible toutes les activités économiques.

En relation directe avec ces organisations, on retrouve divers auteurs, dont celui de la méta-analyse mentionnée plus haut. On peut donc se demander dans quelle mesure l'étude sur laquelle s'appuie l'OMS est indépendante et si elle ne reflète pas plutôt des positions personnelles liées au lobby anti-alcool – mais diffusées aux frais des contribuables.

En ce qui concerne la consommation de bière, de vin et de spiritueux, l'OMS et ses partenaires n'ont plus comme objectif de lutter contre une consommation abusive, mais visent plutôt à imposer leur vision de ce que devraient être le mode de vie et les habitudes de consommation de la population.

D'autres études présentent des résultats plus nuancés

Ce qui frappe dans l'attitude de l'OMS et de ses partenaires, c'est le caractère unilatéral et le langage simpliste de leur message. Des études, pourtant récentes, qui présentent des conclusions nuancées sur la consommation modérée d'alcool sont balayées d'un revers de

Impressum

Editeur:
Centre Patronal
Rédacteur responsable:
P.-G. Bieri

Publication hebdomadaire
Abonnement: 85 CHF

Route du Lac 2
1094 Paudex
Case Postale 1215
1001 Lausanne
T +41 58 796 33 00
info@centrepatronal.ch

Kapellenstrasse 14
3011 Bern
T +41 58 796 99 09
cpbern@centrepatronal.ch

www.centrepatronal.ch

Suite au verso



Il n'existe aucune preuve permettant d'affirmer que même la plus petite quantité de boissons alcoolisées serait nocive pour la santé.

main, accusées d'être financées par «l'industrie de l'alcool». Or il n'existe en réalité aucune preuve permettant d'affirmer que même la plus petite quantité de boissons alcoolisées serait nocive pour la santé – bien au contraire.

De nombreuses études internationales mettent en lumière les effets de l'alcool sur la santé et les avantages potentiels d'une consommation modérée. Ces effets dépendent fortement de l'âge et de la variabilité génétique des individus, des habitudes de consommation selon les pays, du milieu social et du mode de vie, ainsi que de la situation économique de la population. Le principe de proportionnalité exige de prendre en compte ces nuances et d'écarter toute mesure globale et indifférenciée.

Oui à la prévention de l'alcoolisme, non au lobby anti-alcool

Il faut le répéter sans relâche: il n'y aucune urgence à mener une politique anti-alcool en Suisse. La consommation de boissons alcoolisées est en baisse constante depuis plus de vingt ans. La grande majorité de la population ne présente aucun risque, ne boit pas trop, ni trop souvent, ni de manière inadéquate

(dépendance, consommation à risque épisodique ou chronique, consommation inopportune pendant une grossesse, avant de prendre le volant, au travail, etc.).

On sait que la nocivité de l'alcool ne réside pas dans le produit lui-même, mais dans l'excès de sa consommation. C'est donc cet excès qu'il faut combattre, et rien ne justifie de réduire de manière générale la consommation de bière, de vin ou de spiritueux.

La politique suisse de prévention doit se concentrer sur les standards habituels en matière d'information, de communication et de publicité. Il n'y a pas lieu, en revanche, de s'associer à la politique anti-alcool de l'OMS et de soutenir ainsi le lobby international anti-alcool.

Olivier Savoy

Traduction: Pierre-Gabriel Bieri